



Certificat n° de la commission de visite.....

1. Nom du bâtiment	2. Type du bâtiment	3. ► ⁽¹⁾ Numéro européen unique d'identification des bateaux ◀
4. Nom et adresse du propriétaire		
5. Lieu et numéro d'immatriculation	6. Port d'attache	
7. Année de construction	8. Nom et lieu du chantier	
9. Le présent certificat remplace le certificat n° délivré le Par la commission de visite de.....		
<p>10. Le bâtiment désigné ci-dessus, après visite effectuée le (*) sur le vu de l'attestation délivrée le (*) par la société de classification agréée est reconnu apte à naviguer — sur les voies communautaires de la (des) zone(s) (*) sur les voies de la (des) zone(s) (*) en..... [nom des États (*)]..... à l'exception de:..... — sur les voies suivantes en:... [nom de l'État (*)] à l'enfoncement maximal autorisé et avec le gréement déterminé ci-après.</p>		
11. La validité du présent certificat expire le		
(*) Modification(s) sous numéro(s):		
Nouveau libellé:		
(*) La présente page a été remplacée. Lieu, date, a		
<p>..... Commission de visite</p> <p>..... (Signature)</p>		
(*) Biffer les mentions inutiles.		

▼ **B**

Certificat n° de la commission de visite.....

12. ►⁽¹⁾ Le numéro du certificat (1), le numéro européen unique d'identification des bateaux (2), le numéro d'immatriculation (3) et le numéro de jaugeage (4) sont apposés conjointement avec les signes correspondant aux endroits suivants sur le bâtiment: ◀

1.
 2.
 3.
 4.

13. L'enfoncement maximal autorisé est indiqué de chaque côté du bâtiment

— par deux — — marques d'enfoncement (*).

— par les marques supérieures de jauge (*).

Deux échelles de tirant d'eau sont apposées (*).

Les échelles de jauge arrière servent d'échelles de tirant d'eau: elles ont été complétées à cet effet par des chiffres qui indiquent les tirants d'eau (*).

14. Sans préjudice des restrictions (*) mentionnées sous les points 15 et 52, le bâtiment est apte à

- | | |
|--|---|
| 1. pousser (*) | 4. être mené à couple (*) |
| 1.1 en formation rigide (*) | 5. remorquer (*) |
| 1.2 avec articulation guidée (*) | 5.1 des bâtiments non munis de moyens de propulsion (*) |
| 2. être poussé (*) | 5.2 des bâtiments motorisés (*) |
| 2.1 en formation rigide (*) | 5.3 vers l'amont uniquement (*) |
| 2.2 à la tête d'une formation rigide (*) | 6. être remorqué (*) |
| 2.3 avec articulation guidée (*) | 6.1 en tant que bâtiment motorisé (*) |
| 3. mener à couple (*) | 6.2 en tant que bâtiment non muni de moyens de propulsion (*) |

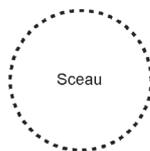
(*) Modification(s) sous numéro(s):

Nouveau libellé:

(*)

La présente page a été remplacée.

Lieu, date, a



.....
 Commission de visite

.....
 (Signature)

(*) Biffer les mentions inutiles.

►⁽¹⁾ **M6**

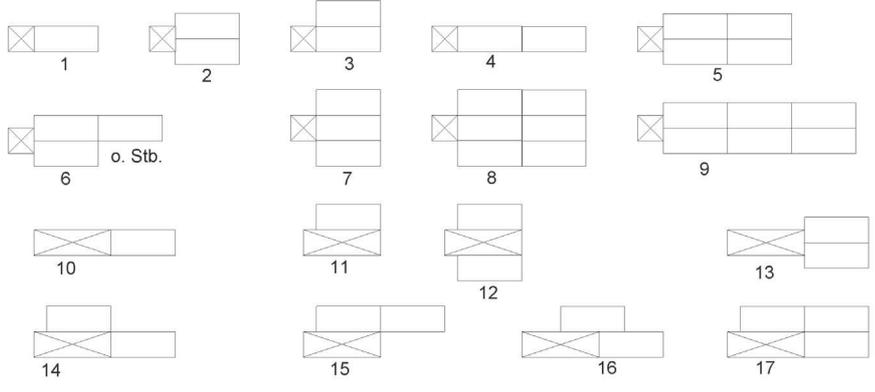
▼B

Certificat n° de la commission de visite.....

15. Formations admises

1. Le bâtiment est admis à propulser les formations suivantes:

Croquis de formation	Restrictions résultant des chapitres 5 et 16								Remarques
	Dimensions max. m		Sens de navigation et état de chargement				Section mouillée maxima en m ²		
n°	longueur	largeur	vers l'amont		vers l'aval		vers l'amont	vers l'aval	
			chargé t	vide	chargé t	vide			

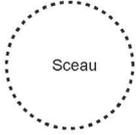


Autres formations :
Explications des  pousseur  automoteur  barge

►⁽¹⁾ 2. Dispositifs d'accouplement
 Type d'accouplements: Nombre d'accouplements par côté:
 Nombre de câbles d'accouplement: Longueur de chaque câble d'accouplement: m
 Charge de rupture par accouplement longitudinal kN Charge de rupture par câble: kN
 Nombre de tours de câble: ◀

(*) Modification(s) sous numéro(s):
 Nouveau libellé:

(*) La présente page a été remplacée.
 Lieu, date, a



.....
 Commission de visite

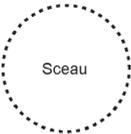
 (Signature)

(*) Biffer les mentions inutiles.

►⁽¹⁾ M6

▼B

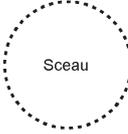
Certificat N° de la commission de visite.....

16. Certificat de jaugeage n° du bureau de jaugeage du			
17 a. Longueur totale m	18 a. Largeur totale m	▶ ⁽¹⁾ 19. Tirant d'eau hors tout m	20. Franc-bord cm
17 b. Longueur L m	18 b. Largeur B m	19b Tirant d'eau T m ◀	
21. Port en lourd/déplacement (*) t/m ³ (*)	22. Nombre de passagers		23. Nombre de lits de passagers:
24. Nombre de compartiments étanches	25. Nombre de cales		26. Type de couverture des écoutes
27. Nombre de moteurs de la propulsion principale	28. Puissance totale de la propulsion principale kw		29. Nombre d'hélices principales
30. Nombre de guindeaux avant dont à moteur		31. Nombre de guindeaux de poupe dont à moteur	
32. Nombre de crochets de remorquage	33. Nombre de treuils de remorquage dont..... à moteur		
34. Installations de gouverne			
Nombre de safrans du gouvernail principal	Commande du gouvernail principal — à main (*) — électrique/hydraulique (*) — électrique (*) — hydraulique (*)		
Autres installations: oui/non (*) Type:			
Gouvernail de flanking: oui/non (*)	Commande du gouvernail de flanking: — à main I (*) — électrique/hydraulique (*) — électrique (*) — hydraulique (*)		
Installation de gouverne à l'avant oui/non (*)	— buteur (*) — buteur actif à réaction (*) — autre installation (*)	— Commande à distance oui/non (*)	Mise en service à distance oui/non (*)
▶ ⁽²⁾ 35. Installations d'assèchement			
Nombre de pompes d'assèchement, dont motorisées			
Débit de pompage minimal Première pompe d'assèchement 1/min Deuxième pompe d'assèchement 1/min ◀			
(*) Modification(s) sous numéro(s):.....			
Nouveau libellé:			
.....			
(*) La présente page a été remplacée			
Lieu, date,			
	 Commission de visite	
	 (Signature)	
(*) Biffer les mentions inutiles			

▶⁽¹⁾ ⁽²⁾ **M6**

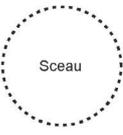


Certificat n°..... de la commission de visite.....

36. Nombre et position des organes de fermeture visés à l'article 8.08, paragraphes 10 et 11				
37. Ancres				
Nombres d'ancres avant	Masse totale des ancres avant	Nombre d'ancres de poupe	Masse totale des ancres de poupe	
..... kg kg	
38. Chaînes d'ancre				
Nombre de chaînes d'ancre avant	Longueur de chaque chaîne	Résistance à la rupture de chaque chaîne		
..... m kN		
Nombre de chaînes d'ancre de poupe	Longueur de chaque chaîne	Résistance à la rupture de chaque chaîne		
..... m kN		
39. Câbles d'amarrage				
1 ^{er} câble d'une longueur de..... m et d'une résistance à la rupture de..... kN				
2 ^e câble d'une longueur de..... m et d'une résistance à la rupture de..... kN				
3 ^e câble d'une longueur de..... m et d'une résistance à la rupture de..... kN				
40. Câbles de remorquage				
..... d'une longueur de..... m et d'une résistance à la rupture de..... kN				
..... d'une longueur de..... m et d'une résistance à la rupture de..... kN				
41. Signaux visuels et sonores				
Les feux, pavillons, ballons, flotteurs et avertisseurs sonores pour la signalisation du bâtiment ainsi que pour donner les signaux visuels et sonores visés par les prescriptions de police de la navigation en vigueur dans les États membres se trouvent à bord, de même que les feux de secours indépendants du réseau de bord pour les feux visés par les prescriptions de police de la navigation en vigueur dans les États membres.				
(*) Modification(s) sous numéro(s):.....				
Nouveau libellé:				
.....				
.....				
(*) La présente page a été remplacée.				
Lieu, date,				
 <p>Sceau</p>	 Commission de visite (Signature)		
(*) Biffer les mentions inutiles.				

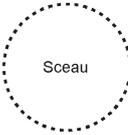
▼ B

Certificat n° de la commission de visite.....

<p>⁽¹⁾ 42. Autres gréements</p> <p>Ligne de jet Passerelle conf. à l'article 10, paragraphe 2, point d) (*) conf. à l'article 15.06, paragraphe 12 (*) Longueur m</p> <p>Gaffe</p> <p>Trousse de secours</p> <p>Paire de jumelles</p> <p>Pancarte relative au sauvetage des noyés</p> <p>Récipients résistants au feu</p> <p>Escalier/échelle d'embarquement (*) ◀</p>		<p>Liaison phonique</p> <ul style="list-style-type: none"> - bilatérale alternative (*) - bilatérale simultanée (*) - liaison interne d'exploitation par radiotéléphonie (*) <p>Installations de radio-téléphonie</p> <ul style="list-style-type: none"> - réseau bateau-bateau - réseau d'informations nautiques - réseau bateau-autorité portuaire <p>Grues</p> <ul style="list-style-type: none"> - (conf. à l'article 11.12, paragraphe 9) (*) - autres grues avec une charge utile jusqu'à 2000 kg (*)
<p>⁽²⁾ 43. Installations de lutte contre l'incendie</p> <p>Nombre d'extincteurs portatifs , Nombre de pompes à incendie , Nombre de prises d'eau Installations d'extinction d'incendie fixées à demeure dans les logements, etc. Non/nombre (*) Installations d'extinction d'incendie fixées à demeure dans les salles des machines, etc. Non/nombre (*) La pompe d'assèchement motorisée remplace une pompe à incendie Oui/Non (*) ◀</p>		
<p>⁽³⁾ 44. Moyens de sauvetage</p> <p>Nombre de bouées de sauvetage , dont avec lumière , dont avec ligne flottante (*) Un gilet de sauvetage pour chaque personne se trouvant régulièrement à bord (conf. à la norme EN 395: 1998, EN 396: 1998, EN ISO 12402-3: 2006 ou EN ISO 12402-4: 2006) (*). Un canot de service avec un jeu d'avirons, une amarre, une écope/conf. à la norme EN 1914: 1997 (*) Une plate-forme ou une installation conf. à l'article 15.15, paragraphe 5 ou 6 (*) Nombre, type et emplacement(s) des installations permettant d'assurer en toute sécurité l'accès des personnes à des eaux peu profondes, à la rive ou à un autre bâtiment conf. à l'article 15.09, paragraphe 3 Nombre des moyens de sauvetage individuels pour le personnel de bord dont conf. à l'article 10.05, paragraphe 2 (*) Nombre de moyens de sauvetage individuels pour les passagers (*) Moyens de sauvetage collectifs équivalents, en nombre, à moyens de sauvetage individuels (*) Deux appareils respiratoires, deux lots d'équipement conf. à l'article 15.12, paragraphe 10, point b), nombre de masques de repli (*) Dossier de sécurité et plan du bateau affichés aux emplacements suivants: ◀</p>		
<p>45. Aménagement spécial de la timonerie en vue de la conduite au radar par une seule personne: Agréé pour la conduite au radar par une seule personne (*).</p>		
<p>(*) Modification(s) sous numéro(s):</p> <p>Nouveau libellé:</p> <p>.....</p> <p>(*) La présente page a été remplacée.</p> <p>.....</p> <p>(Lieu) (date)</p> <p style="text-align: center;">  </p> <p style="text-align: right;"> Commission de visite (Signature) </p> <p>(*) Biffer les mentions inutiles</p>		



Certificat n° de la commission de visite

46. Mode d'exploitation conformément aux prescriptions nationales ou internationales relatives aux équipages (**)																																							
47. Équipement du bateau conformément à l'article 23.09: Le bateau est conforme/n'est pas conforme (*)/l'article 23.09, paragraphe. 1.1 (*)/l'article 23.09, paragraphe 1.2 (*)																																							
Rubrique pour la mention de l'équipage minimal conformément aux prescriptions nationales ou internationales (**) 	Rubrique pour la mention des modes d'exploitation portés au n° 46 <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> </tr> </table>																																
.....																																					
.....																																					
48. Rubrique pour la mention de l'équipage minimal de bâtiments qui, conformément à des prescriptions nationales ou internationales, ne font pas partie des catégories générales réglementées (**)																																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;"></td> <td colspan="3" style="width: 50%; text-align: center;">Rubrique pour la mention des modes d'exploitation</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> <td style="width: 33%; height: 20px;"></td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> <td style="height: 20px;">.....</td> </tr> </table>					Rubrique pour la mention des modes d'exploitation						
	Rubrique pour la mention des modes d'exploitation																																						
.....																																				
.....																																				
.....																																				
.....																																				
.....																																				
.....																																				
.....																																				
Observations et conditions particulières																																							
(*) Modification(s) sous numéro(s): Nouveau libellé:																																							
(*) La présente page a été remplacée. Lieu, date																																							
	 Commission de visite (Signature)																																					
(*) Biffer les mentions inutiles. (**) Prescriptions nationales ou internationales applicables dans un État membre, si de telles prescriptions s'appliquent.																																							



Certificat n° de la commission de visite

<p>49. Prolongation/confirmation (*) de la validité du certificat (*) visite périodique/spéciale (*) La commission de visite a visité le bateau le (*). Une attestation datée du de la société de classification agréée a été présentée à la commission de visite (*) Le motif de cette visite/attestation (*) était: Vu le résultat de la visite/l'attestation (*), la durée de validité du certificat est maintenue/prolongée (*) jusqu'au , le (Lieu) (date)</p> <p style="text-align: center;">  </p> <p style="text-align: right;"> Commission de visite (Signature) </p> <p>(*) Biffer les mentions inutiles.</p>
<p>49. Prolongation/confirmation (*) de la validité du certificat (*) visite périodique/spéciale (*) La commission de visite a visité le bateau le (*). Une attestation datée du de la société de classification agréée a été présentée à la commission de visite (*) Le motif de cette visite/attestation (*) était: Vu le résultat de la visite/l'attestation (*), la durée de validité du certificat est maintenue/prolongée (*) jusqu'au , le (Lieu) (date)</p> <p style="text-align: center;">  </p> <p style="text-align: right;"> Commission de visite (Signature) </p> <p>(*) Biffer les mentions inutiles</p>
<p>49. Prolongation/confirmation (*) de la validité du certificat (*) visite périodique/spéciale (*) La commission de visite a visité le bateau le (*). Une attestation datée du de la société de classification agréée a été présentée à la commission de visite (*) Le motif de cette visite/attestation (*) était: Vu le résultat de la visite/l'attestation (*), la durée de validité du certificat est maintenue/prolongée (*) jusqu'au En , le (Lieu) (date)</p> <p style="text-align: center;">  </p> <p style="text-align: right;"> Commission de visite (Signature) </p> <p>(*) Biffer les mentions inutiles</p>



Certificat n°..... de la commission de visite.....

49. Prolongation/confirmation (*) de la validité du certificat (*) visite périodique/spéciale (*)

La commission de visite a visité le bateau le (*).

Une attestation datée du de la société de classification agréée

.....
a été présentée à la commission de visite (*)

Le motif de cette visite/attestation (*) était:

.....
Vu le résultat de la visite/l'attestation (*), la durée de validité du certificat est maintenue/prolongée (*)

jusqu'au

....., le

(Lieu)

(date)



.....
Commission de visite

.....
(Signature)

.....
(*) Biffer les mentions inutiles.

49. Prolongation/confirmation (*) de la validité du certificat (*) visite périodique/spéciale (*)

La commission de visite a visité le bateau le (*).

Une attestation datée du de la société de classification agréée

.....
a été présentée à la commission de visite (*)

Le motif de cette visite/attestation (*) était:

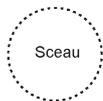
.....
Vu le résultat de la visite/l'attestation (*), la durée de validité du certificat est maintenue/prolongée (*)

jusqu'au

....., le

(Lieu)

(date)



.....
Commission de visite

.....
(Signature)

.....
(*) Biffer les mentions inutiles

49. Prolongation/confirmation (*) de la validité du certificat (*) visite périodique/spéciale (*)

La commission de visite a visité le bateau le (*).

Une attestation datée du de la société de classification agréée

.....
a été présentée à la commission de visite (*)

Le motif de cette visite/attestation (*) était:

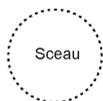
.....
Vu le résultat de la visite/l'attestation (*), la durée de validité du certificat est maintenue/prolongée (*)

jusqu'au

En le

(Lieu)

(date)



.....
Commission de visite

.....
(Signature)

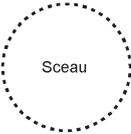
.....
(*) Biffer les mentions inutiles



Certificat n°..... de la commission de visite.....

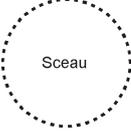
51. Prolongation de l'attestation relative aux installations à gaz liquéfiés
 La validité de l'attestation relative à l'(aux) installation(s) à gaz liquéfiés
 du: est prolongée jusqu'au.....
 — à la suite de la visite périodique par l'expert
 — sur le vu du compte rendu de réception du.....

En , le
 (Lieu) (date)

 Commission de visite
 (Signature)

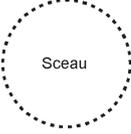
51. Prolongation de l'attestation relative aux installations à gaz liquéfiés
 La validité de l'attestation relative à l'(aux) installation(s) à gaz liquéfiés
 du: est prolongée jusqu'au.....
 — à la suite de la visite périodique par l'expert
 — sur le vu du compte rendu de réception du.....

..... , le
 (Lieu) (date)

 Commission de visite
 (Signature)

51. Prolongation de l'attestation relative aux installations à gaz liquéfiés
 La validité de l'attestation relative à l'(aux) installation(s) à gaz liquéfiés
 du: est prolongée jusqu'au.....
 — à la suite de la visite périodique par l'expert
 — sur le vu du compte rendu de réception du.....

..... , le
 (Lieu) (date)

 Commission de visite
 (Signature)

▼ B

Partie II

MODÈLE DE CERTIFICAT COMMUNAUTAIRE SUPPLÉMENTAIRE POUR BATEAUX DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE

Annexe au certificat de visite pour le Rhin n°	Page 1
<p>CERTIFICAT COMMUNAUTAIRE SUPPLÉMENTAIRE POUR BATEAUX DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE</p> <p>(place réservée à l'emblème de l'État)</p> <p>NOM DE L'ÉTAT</p> <p>Nom et adresse de l'autorité compétente pour la délivrance de certificat supplémentaire</p>	
<p>1. Nom du bateau:</p> <p>2. ►⁽¹⁾ Numéro européen unique d'identification des bateaux: ◀</p> <p>3. Lieu et numéro d'immatriculation:</p> <p>4. Pays d'immatriculation et/ou port d'attache: ⁽¹⁾</p> <p>5. Vu le certificat de visite pour le Rhin n° daté: valable jusqu'au:</p> <p>6. Vu le résultat de la visite de: le</p> <p>7. le bateau désigné ci-dessus est reconnu apte à naviguer sur les voies communautaires de la (des) zone(s)</p> <p>8. La validité du présent certificat supplémentaire expire le</p> <p>9. Délivré à, le</p> <p>10.</p>	
<p>(Lieu)</p> <div style="border: 1px dashed black; border-radius: 50%; width: 80px; height: 80px; margin: 20px auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <p>Cachet</p> </div>	<p>(date)</p> <p>.....</p> <p>(l'autorité compétente)</p> <p>.....</p> <p>(Signature)</p>
<p>⁽¹⁾ Biffer les mentions inutiles.</p>	

► ⁽¹⁾ M3

▼B

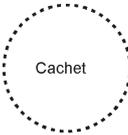
Page 2		Annexe au certificat de visite pour le Rhin n°				
11.		Zone et/ou voies ⁽¹⁾				
		4	3	2	1	
Franc-bord (cm)	à cale fermée					
	à cale ouverte					

12. Dérogation au certificat de visite pour le Rhin n°

13. Les mentions relatives au nombre des membres de l'équipage du certificat de visite pour le Rhin ne sont pas applicables..

14. Vu le certificat de visite pou le Rhin n°
 daté valable jusqu'au:.....
 Vu le résultat de la visite de:
 le
 la durée de validité de ce certificat supplémentaire est prolongée/renouvelée ⁽¹⁾ jusqu'au:

.....
 (Lieu) (date)



Cachet

.....
 (L'autorité compétente)

.....
 (Signature)

⁽¹⁾ Biffer les mentions inutiles.

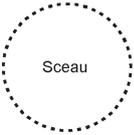
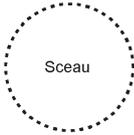
**Partie III****MODÈLE DE CERTIFICAT COMMUNAUTAIRE PROVISOIRE POUR BATEAUX DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE***(article 11 de la directive)*

Certificat communautaire provisoire (*)/Certificat d'agrément provisoire (*) N°

1. Nom du bâtiment	2. Type du bâtiment	3. ► ⁽¹⁾ Numéro européen unique d'identification des bateaux ◀
4. Nom et adresse du propriétaire		
5. Longueur L/L _{WL} (*) Nombre de passagers Nombre de lits (*).....		
6. Rubrique pour la mention de l'équipage		
6.1 Rubrique pour la mention des modes d'exploitation conformément aux prescriptions nationales ou internationales (**)		
6.2 Équipement du bateau conformément à l'article 23.09 Le bateau est conforme/n'est pas conforme (*)/l'article 23.09, paragraphe. 1.1 (*)/article 23.09, paragraphe 1.2 (*)		
Rubrique pour la mention de l'équipage minimal conformément aux prescriptions nationales ou internationales (**)		Rubrique pour la mention des modes d'exploitation conformément aux prescriptions nationales ou internationales
.....	
.....	
6.3. Rubrique pour la mention de l'équipage minimal de bâtiments qui, conformément à des prescriptions nationales ou internationales, ne font pas partie des catégories générales réglementées (**)		
7. Installation(s) à gaz liquéfiés L'attestation est valable jusqu'au.....		
8. Conditions particulières		
9. Transport de matières dangereuses voir case distincte) (*)		
10. Validité Le certificat provisoire (*)/le certificat d'agrément provisoire (*) est valable jusqu'au..... pour la navigation (*)/pour un seul voyage (*) (date)		
Le bâtiment mentionné ci-dessus est reconnu apte à naviguer		
— sur les voies communautaires de la (des) zone(s) (*)		
sur les voies de la (des) zone(s) (*)		
en [(Nom des États (*)]		
à l'exception de		
.....		
— sur les voies suivantes en... [Nom de l'État (*)]		
.....		

►⁽¹⁾ M3

▼B

11. (Lieu) (date) (Lieu) (date)
..... Autorité compétente pour le certificat provisoire d'agrément	 Commission de visite		
..... Signature	 Signature		
				
<p>(*) Biffer les mentions inutiles. (**) Le cas échéant, indiquer les prescriptions nationales ou internationales.</p>				
9.	Transport de matières dangereuses (Indiquez si, le cas échéant, le bateau satisfait aux prescriptions établies en vertu d'une législation nationale ou internationale)			